



HAL
open science

Valencia : “ ciudad y reino ”. La capitale et son royaume dans la Década primera de la historia de la insigne, y coronada ciudad y reino de Valencia (1610) de Gaspar Escolano

Pascal Gandoulphe

► **To cite this version:**

Pascal Gandoulphe. Valencia : “ ciudad y reino ”. La capitale et son royaume dans la Década primera de la historia de la insigne, y coronada ciudad y reino de Valencia (1610) de Gaspar Escolano. Cahiers d'Etudes Romanes, 2005, 12, pp.61-79. 10.4000/etudesromanes.2610 . hal-01164187

HAL Id: hal-01164187

<https://amu.hal.science/hal-01164187>

Submitted on 16 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pascal Gandoulphe

Valencia : « ciudad y reino ». La capitale et son royaume dans la *Década primera de la historia de la insigne, y coronada ciudad y reino de Valencia (1610)* de Gaspar Escolano

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Pascal Gandoulphe, « Valencia : « ciudad y reino ». La capitale et son royaume dans la *Década primera de la historia de la insigne, y coronada ciudad y reino de Valencia (1610)* de Gaspar Escolano », *Cahiers d'études romanes* [En ligne], 12 | 2005, mis en ligne le 15 janvier 2013, consulté le 27 novembre 2013. URL : <http://etudesromanes.revues.org/2610>

Éditeur : Centre aixois d'études romanes

<http://etudesromanes.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://etudesromanes.revues.org/2610>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Cahiers d'études romanes

Valencia : « ciudad y reino ». La capitale et son royaume dans la Década primera de la historia de la insigne, y coronada ciudad y reino de Valencia (1610) de Gaspar Escolano¹.

Pascal Gandoulphe

Université de Provence (Aix-Marseille I)

L'objectif de cette communication est d'interroger la façon dont la chronique valencienne de Gaspar Escolano construit l'identité de la ville et du royaume de Valence et appréhende les liens institutionnels et culturels qui unissent la capitale au territoire.

Le point de départ de ma réflexion découle d'un constat : dans cette chronique, comme dans d'autres textes de l'époque, l'auteur emploie souvent les termes de « *ciudad* » ou bien de « *reino* » pour désigner ces deux entités politiques distinctes, mais il utilise aussi parfois la formule qui apparaît dans le titre de son œuvre, « *ciudad y reino* », sans que le lecteur sache bien clairement à laquelle des deux entités cette formule fait référence. Ainsi, dit-on *ciudad y reino de Valencia* en castillan, *ciutat i regne de València*, en catalan, en englobant ces deux entités bien distinctes dans une même identité ambiguë. Escolano, bien sûr, n'est pas seul faire usage de cette formulation : dans de nombreux textes médiévaux ou de l'Époque moderne émanant de différentes sources politiques ou juridiques, ville et royaume de Valence sont confondus dans cette appellation qui unit les deux termes par un lien de métonymie. L'historien familier de la documentation valencienne de l'Époque moderne sait que cette association désigne soit le royaume dans son ensemble, soit un territoire plus restreint soumis à la juridiction

1 Gaspar ESCOLANO, *Década primera de la historia de la insigne, y coronada Ciudad y Reyno de Valencia*. (Libros 1 a 9), Copie en fac-similé en 5 tomes, (Monografías y Fuentes n° 6) Universidad de Valencia, Departamento de Historia Moderna, Valence, 1610-11 / 1972, 2006 colonnes.

du lieutenant de gouverneur siégeant à Valence, mais jamais, à ma connaissance, la seule ville capitale du royaume. Cela dit, il m'a semblé intéressant de m'interroger sur le sens de cette formule qui apparente le royaume de Valence à une cité-État. L'emploi de cette expression n'est pas systématique dans le texte d'Escolano. C'est pourquoi il est pertinent d'étudier plus précisément à quels moments particuliers du récit l'auteur a fait le choix d'employer cette formule, et non l'un ou l'autre des deux termes, pris séparément. L'expression est-elle encore significative du rapport particulier qui unissait la capitale à son royaume ou bien ne s'agit-il que d'une expression figée par l'usage dont l'emploi ne relèverait pas d'une intention particulière ?

Ciudad y reino de Valencia : De la conquête du sol à la construction politique du territoire

L'usage de cette formule remonte au temps de la fondation du royaume chrétien de Valence. Avant même l'achèvement du processus de reconquête catalano-aragonaise de la façade orientale de la Péninsule ibérique, la création du royaume de Valence est le fruit de la volonté de Jacques Ier de soustraire ce territoire à l'influence des deux autres entités politiques péninsulaires formant alors la couronne d'Aragon, et, plus particulièrement, de celle de la noblesse aragonaise. Dans ce but, Jacques le conquérant créa une entité territoriale aux limites géographiques précises² et dotée d'une singularité politique, juridique et institutionnelle établie par la *Costum*, noyau du *Llibre dels furs* ayant valeur de constitution pour le nouveau royaume de Valence. Malgré sa dénomination de *Costum* et à la différence des lois fondamentales du royaume d'Aragon, *el fuero aragonés*, et des *Usatges* de la Principauté de Catalogne, d'inspiration germanique et fondés sur la coutume, le *corpus* juridique du royaume de Valence s'inscrit dans la tradition du Droit romain (code justinien) et, partant, assure de plus larges prérogatives au pouvoir royal³.

2 Les limites territoriales du nouveau royaume de Valence ont été établies le 21 mai 1239, puis modifiées par le traité de Campillo en 1304 qui sanctionne l'extension du royaume vers le Sud.

3 Il convient bien sûr de ne pas oublier le conflit entre la noblesse aragonaise désireuse d'introduire le droit aragonais dans les terres conquises au Nord du royaume et Jacques Ier soucieux de définir un nouveau mode de régulation juridique plus favorable au pouvoir royal. Ce conflit politico-juridique est à l'origine d'une dualité

La *Costum*, dont on ne connaît pas la version originale latine de 1239 mais sa refonte en langue vernaculaire datant de 1271, établit le statut de la ville de Valence, *Cap i Casal* du royaume, c'est-à-dire, capitale et maison royale, ainsi que son organisation politique et juridique. Celle-ci repose sur la création de magistratures (*Justicia civil, justicia criminal*) et de l'embryon de ce qui sera par la suite le *Consell de Cent* (*Consell dels jurats*). Il est particulièrement intéressant de relever que ce modèle de gouvernement municipal fut étendu aux différentes villes du domaine royal⁴. Bien que sa juridiction *stricto sensu* ne s'exerce que sur une partie limitée du territoire, le domaine municipal, Valence capitale a été pensée par le souverain comme la matrice des autres villes du domaine royal.

La visée à la fois uniformisatrice et centralisatrice de ce projet est résumée dans le Prologue du texte de 1271 de la *Costum*. Après avoir affirmé que le royaume de Valence sera régi par une seule loi, et possèdera une seule monnaie et une seule unité de mesure, le texte précise que : « *aixis sia lo Fur en tot lo Regne de Valencia, com en la ciutat* »⁵. La formation institutionnelle de la ville-capitale apparaît donc aussi comme un mode d'appropriation de l'ensemble du territoire nouvellement conquis. Car il s'agit également de marquer une rupture nette avec le passé, celui de l'éphémère royaume chrétien conquis par le Cid ou bien de la mosaïque de royaumes de Taifas qui ont existé sur l'espace géographique correspondant au nouveau royaume de Valence. En d'autres termes : réaliser la construction politique et identitaire du territoire après en avoir conquis le sol et les hommes.

La dénomination de « *ciutat i regne de València* » servant à désigner la totalité du royaume traduit, donc, cette projection de la ville sur le territoire.

propre au royaume de Valence entre les terres peuplées « *a fuero de Aragón* » et celles où la *Costum* s'impose d'emblée. Il faut donc distinguer la visée globalisante de la *Costum* de sa mise en œuvre plus problématique, du moins dans la partie du royaume colonisée par la noblesse aragonaise.

4 Joan FERRANDO BADIA, « Orígens, Elements, naturalesa y organizació del Regnum Valentiae », *En torno al 750 aniversario. Antecedentes y consecuencias de la conquista de Valencia*, Tomo I, p. 395-477, Monografies del Consell Valencià de cultura, València, 1989, 543 p.

5 *Idem*.

Aux premiers temps de l'Époque moderne, ce rapport s'est quelque peu modifié. Bien sûr, la ville de Valence possède toutes les prérogatives d'une capitale où siègent les principaux organes de pouvoir et où résident la plupart des aristocrates du royaume. C'est aussi une ville dont le rayonnement culturel dépasse largement les frontières du royaume levantin et qui demeure l'une des principales forces financières de cet État de la couronne d'Aragon⁶. Mais son rayonnement politique tend à s'effacer derrière celui des deux émanations des Cortès du royaume qu'étaient les *Estaments*, les États, et la *Diputación del General*. Entre deux sessions des Cortès de Valence, les deux institutions assumaient la représentation du royaume face aux organes de gouvernement de la monarchie hispanique. La raréfaction des réunions des Cortès⁷ dans la seconde moitié du XVI^e siècle consolida, de fait, les deux institutions dans leurs domaines respectifs d'intervention, politique et financier. La défense de l'identité constitutionnelle du royaume, c'est-à-dire, la dénonciation des *contrafueros* commis par les officiers royaux, incombait aux *Estaments* ; la levée des impôts destinés au paiement des services ordinaires ou extraordinaires consentis au roi relevait des compétences de la *Diputación*, ou *Generalitat*.

Au sein de ces institutions, la capitale pesait certes plus lourd que le reste du territoire du royaume. Les trois *Estaments* réunissaient séparément ceux des représentants aux Cortès qui avaient un lien avec la ville : les délégués du conseil de Valence, les membres de la noblesse et du haut clergé qui résidaient dans la capitale. Mais ce n'était pas la ville en tant qu'institution municipale qui y était représentée.

Si la ville capitale de Valence a bien été pensée comme la matrice du royaume aux origines de celui-ci, son rôle politique s'est amoindri à

6 Si l'on examine le poids financier des différentes institutions laïques du royaume, *Baïllas* de Valence et d'Orihuela (revenus du patrimoine royal), *Diputación del general* et municipalité la ville de Valence occupe une position prépondérante. Examinons les chiffres. Les revenus moyens annuels de la Généralité, tels qu'on peut les calculer d'après les chiffres que donne Casey pour la période 1599-1626, représentaient un montant de 87 300 livres de monnaie valencienne. Ceux des deux *Baïllas* du royaume, dépassaient légèrement cette somme pour atteindre la quantité de 88 000 livres annuelles. Quant à la ville de Valence, elle percevait des revenus supérieurs : dans les années 1610, les ressources annuelles de la capitale du Turia s'élevaient à 135 000 livres.

7 Philippe II ne les réunit que deux fois, en 1564 et en 1585.

l'Époque moderne. La formule *ciudad y reino*, qui renvoie à ce passé, ne rend plus compte que de l'histoire et son emploi, comme nous l'avons dit précédemment, reste limité à la sphère politique et officielle.

La chronique de Gaspar Escolano et la formation de la mémoire du royaume

La chronique de Gaspar Escolano date du début du XVII^e. Elle a été publiée en deux livres, le premier en 1610 et le suivant en 1611.

Gaspar Escolano⁸ est issu de ce groupe social aux contours assez flous que forment les *ciudadanos*, les citoyens, et qui se caractérise par le monopole qu'il exerce sur les charges municipales dont sont exclus les nobles du royaume de Valence. Il fut l'un des membres de la fameuse Académie des Nocturnes qui réunissait ce que Valence comptait de poètes et d'érudits au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. Licencié en théologie, puis ordonné prêtre, il fut le prédicateur officiel de la ville de Valence et, en 1597, il obtint la cure de la paroisse de San Esteban. C'est donc tout à la fois un homme d'église, proche des élites municipales et une figure de la République des lettres de la capitale du royaume levantin.

D'après la dédicace qui figure parmi les pièces liminaires de sa première *Década*, le projet d'écrire l'histoire de Valence remonte à 1600: "ha diez años que concebí escribir una Historia general de las cosas de nuestra nación". Il s'agit, aux dires de l'auteur, d'une initiative individuelle : "deste concepto fue la madre la curiosidad y el padre el desseo natural de servir en algo a la patria". Huit années ont été nécessaires pour réunir la matière : "Autores graves, escrituras auténticas, piedras, medallas, y papeles fidedignos", puis deux années ont été consacrées à la rédaction des dix livres. Mais en 1604, alors qu'Escolano travaillait à la collecte d'informations, intervint un événement qui allait donner un tour officiel et politique à ce projet individuel : à la demande des trois États du royaume de Valence réunis aux Cortès de 1604, le docteur Gaspar Escolano devint le chroniqueur du royaume, dûment appointé par la *Diputación del General* pour achever la réalisation de son œuvre :

8 Voir notice biographique du Père Ximeno (1747), p. 281-283

Que lo doctor Gaspar Escolano tinga titol de Coroniste de sa Magestat en lo present regne, y se li donen cent cinquanta lliures de renda cascun any.

Item per quant lo doctor Gaspar Escolano Rector de la parrochial esglesia de Sanct Esteve de la present ciutat de Valencia, ha molts anys que ha treballat y actualment treballa en escriure una Cronica dels Reys antecessors de vostra Magestat que huy gloriosament regna, y dels homens illustres que de aquest Regne se han senyalat en servici de la Real corona, en carrechs, guerres, lletres y sanctedad. Supliquen per tant los dits tres Braços sia vostra Magestat servit de honrrar al dit Gaspar Escolano en donarli titol de de Coronista de vostra Magestat en aqueste Regne, y que de la (sic) diners de la Generalitat li sia constituhit salari de cent cinquanta lliures cascun any, per lo ordinari estudi, gasto, y treball, que ha de sustentar en exercir dit offici, y que aixi mateix li sia pagada de pecunies de dita Generalitat la impressio de dita Cronica. Plau a sa Magestat.⁹

Cette nomination est une première dans l'histoire du royaume de Valence¹⁰. Il s'agit de combler une lacune puisque hormis les chroniques de Beuter et de Viciano, toutes deux incomplètes et la seconde partiellement discréditée¹¹, il n'existe alors aucune histoire générale du royaume pris dans sa singularité. Le royaume de Valence est, en quelque sorte, un royaume sans mémoire.

Le royaume de Valence n'est certes pas absent de nombreuses autres œuvres d'une historiographie espagnole qui se développe à partir de la fin du XV^e siècle et qui se distingue par sa grande variété : histoires générales, histoires péninsulaires, annales, récits d'épisodes significatifs de l'histoire de la Castille et de la couronne d'Aragon, portraits de rois et de personnages illustres. Mais le royaume de Valence n'y est présent que de façon périphérique : soit parce qu'on l'inclut dans une perspective

9 Cortès de 1604, chapitre 218 : (f^o 41, col 4)

10 Celle de Pere Antoni Beuter a été publiée entre 1538 et 1550. Elle devait comporter trois parties mais seules les deux premières ont été imprimées et le manuscrit de la troisième a disparu. L'histoire de Martín de Viciano a été publiée au milieu du XVI^e siècle, entre 1563 et 1566. Elle comportait 4 tomes mais le premier livre, dont il n'existe plus aucun exemplaire, n'est connu que par ce qu'en dit Viciano ailleurs et à travers quelques références mentionnées pas divers bibliophiles.

11 Voir communication table ronde

péninsulaire globalisante, soit simplement parce qu'il est le théâtre de certains des événements relatés. En revanche, la chronique dont on se propose ici d'étudier certains traits s'inscrit dans une perspective particularisante, que l'on peut qualifier de nationaliste, ou de pré-nationaliste, comme l'indique l'auteur dans la préface du premier tome des *Décadas* :

Humano lector, si no eres de mi nación, no te encojas por verme estéril en las cosas tuyas. Que no ha sido otro mi pensamiento, que recoger las de los míos. No por esso te estrañes de leerlas : que el hombre sabio, de ninguna tierra es extranjero : y quando lo fueras, busca en la lectura el gusto que podía darte la vista della.¹²

Escolano, par le titre et le salaire qu'il reçoit, se trouve donc investi d'une mission officielle. Dans la dédicace adressée aux États du royaume, après avoir demandé par anticipation la bienveillance de ses lecteurs pour les imperfections de son œuvre, Escolano se place sous la protection des six députés de la Généralité qui en sont la représentation permanente:

Descargo tiene con esto el apresuramiento desta primera Década, y no pequeña defensa en sacarla al campo con tales padrinos como vuestras Señorías : que es llano, que quien es el escudo y protección de todo el Reyno, lo ha de ser de su Coronica universal y Coronista. Sienta yo el aliento de pechos tan generosos, que con él, y el favor del cielo haré desprecio de los maldizientes ; y viento en popa para acabar lo que me resta de navegación.¹³

La nature de la commande, que nous avons citée plus haut, ainsi que la fonction des commanditaires placent cette chronique sous l'égide du royaume et de son institution représentative qu'est la *Diputación del General*. Pourtant, respectant l'usage officiel, le titre de la chronique « *historia de la insigne, y coronada ciudad y reino de Valencia* » reprend la formule associant ville et territoire consacrée lors de la fondation institutionnelle des deux entités.

12 ESCOLANO, op. cit, prefación, libro primero, col. 1-2.

13 ESCOLANO, op. cit., Prólogo a los tres estamentos..., tome 1.

La composition du texte

Escolano avait prévu de rédiger et de publier trois "*Décadas*", composée chacune de dix livres répartis en deux tomes de cinq livres. L'entreprise se voulait exhaustive, embrassant l'histoire du royaume depuis l'époque précédant le Déluge jusqu'à l'expulsion des morisques de 1609. Seule la première a été terminée et imprimée en deux tomes. Le premier en 1610 et le second en 1611.

Dans les trois premiers livres, l'auteur, conformément à son projet initial, présente l'histoire de Valence suivant une linéarité chronologique depuis la Genèse. Mais cette continuité s'interrompt à la fin du 3ème livre de la première partie après l'évocation du règne de Pierre Ier (fin XIII^e).

La suite est consacrée à la description du royaume. Dans un premier temps (livres 4 et 5) le chroniqueur procède à l'évocation convenue des richesses et de la fertilité du royaume puis de la ville de Valence. Ensuite commence la description géographique détaillée du royaume, village par village, et la présentation de la généalogie des lignages qui le structurent (livres 6 à 9). Le dernier livre, qui a pour objet l'histoire du royaume de Valence au XVI^e siècle, est centré sur la révolte des *Germanías* et sur la question morisque (du soulèvement de la Sierra del Espadán à l'expulsion de 1609).

La matière relative à l'histoire de la ville de la Valence, est distribuée à différents endroits du texte : l'on trouve les principales évocations de la capitale dans le livre 3 consacré à la conquête de la ville, puis dans les livres 4 et 5 consacrés à l'exaltation de l'excellence du territoire. La ville n'est certes pas absente du reste de la chronique, mais sa présence y est plus diffuse.

Afin de mieux saisir les étapes de la construction des identités de la ville et du royaume, ainsi que les circonstances de l'emploi de la formule « *ciudad y reino* » il nous a semblé pertinent de suivre l'ordre choisi par l'auteur de la chronique.

Titre et frontispice

Titre et frontispice¹⁴ placent l'œuvre sous le signe d'une certaine ambiguïté des rapports entre la ville et le royaume. Alors que le titre de la chronique (*DÉCADA PRIMERA DE LA HISTORIA DE LA INSIGNE Y Coronada Ciudad Y Reino de Valencia*) accorde à la ville une position prépondérante, la gravure encadrant le titre inverse ce rapport en faisant figurer les armes du royaume (heaume et dragon) au-dessus de celles de la ville (écusson couronné) reléguées à l'intérieur d'un médaillon tout en bas du frontispice. En outre, dans la gravure, la capitale, seule ville du royaume représentée ici, semble « englobée », certes aux côtés de Saint-George et de la Vierge des Désamparés, dans un ensemble de signes plus vaste qui symbolisent le royaume.

Rien que de très logique, si l'on considère que les commanditaires ne sont autres que les représentants des Cortès du royaume. Ce rapport d'autorité est d'ailleurs rappelé au bas de la page, en dessous du frontispice, par la mention : « *a costa de la Diputación* ».

La conquête de Valence

Dans les deux livres consacrés à l'histoire générale de Valence depuis la création du monde, la première apparition de l'expression « *ciudad y reino de Valencia* » se trouve dans le titre du chapitre XIX. Escolano y nomme les différents peuples qui s'y sont établis. C'est donc à partir de l'évocation de son peuplement que le territoire commence à être désigné par la formule ambiguë apparaissant dans le titre. L'emploi de cette formulation qui, nous l'avons vu, renvoie à la fondation politique du royaume par Jacques Ier, apparaît comme un moyen de donner une forme à ce territoire : c'est à ce moment du récit qu'Escolano introduit un développement de deux chapitres sur les différentes frontières qu'a connues le royaume jusqu'à l'Époque moderne. Pourtant, à cet endroit du texte, nulle mention n'est faite de la ville de Valence prise dans sa singularité. La présence conjointe de l'expression « *ciudad y reino* » et de la référence aux peuples anciens établis sur ce territoire est un anachronisme somme toute assez fréquent dans ce type de chronique, mais cela me semble pouvoir être interprété comme une affirmation,

14 Voir la reproduction en annexe.

d'essence finaliste, d'une certaine continuité historique selon laquelle une entité, embryonnaire, préexisterait à la formation politique du royaume de Valence.

L'on ne retrouve cette formule qu'au livre 3 consacré à la conquête de la ville de Valence. Dans les chapitres séparant ces deux références, ville et royaume sont mentionnés de façon parfaitement disjointe. Il en est ainsi des passages consacrés aux rois maures de Valence, mais aussi à l'épisode de la conquête par le Cid, qui n'est qualifié, quant à lui, que de « señor » de Valencia. Les habitants de la Valence maure, quant à eux, sont désignés par le terme de « *valencianos* », ce qui confirme, à mon sens, l'idée qu'Escolano construit une représentation finaliste du peuple valencien.

Examinons maintenant les passages relatant l'entreprise de conquête conduite par Jacques Ier. L'on ne relève aucune variation de la dénomination du territoire et de la capitale jusqu'à l'évocation de la dernière phase du siège de la ville de Valence, alors que le Nord du royaume est déjà tombé sous la domination des armées catalano-aragonaises. Escolano raconte au chapitre VI du troisième livre comment Jacques Ier, qui soutenait alors le siège de la ville de Valence, fut sollicité par le pape Grégoire IX pour combattre à ses côtés contre l'empereur Frédéric :

Tuvola [la requête] por tentación, que por aquel camino le retirassen de sacar de rayz los Mahometanos de la ciudad y reyno de Valencia.¹⁵

C'est à l'occasion de la mention de cette péripétie qu'apparaît la formule « *ciudad y reyno* ». L'anecdote mentionnant ce contretemps qui aurait pu détourner le roi de son objectif et empêcher la chute de la ville de Valence est un moyen, sous la plume d'Escolano, d'associer la prise de la capitale à la formation d'une nouvelle identité politique globale, fruit de la volonté, ou du désir, du monarque autant que de la providence divine. En effet, selon le chroniqueur, Jacques Ier, fidèle serviteur du souverain pontife, avait décidé, à contrecœur, de lever le siège de

¹⁵ ESCOLANO, *op. cit.*, libro tercero, col. 479.

Valence pour se rendre en Italie quand arriva la nouvelle de la réconciliation entre le pape et l'empereur :

Pero Dios que tenía escogido al Rey para Redemptor de Valencia, y no de Italia, puso en el coraçon de Federico que se reconciliase con el Papa. ¹⁶

Une fois achevé le récit de la prise de Valence, dans ce même chapitre VI Escolano évoque la rédaction de la *Costum* et du *Libro de los fueros* qui confèreront au nouveau royaume son identité juridique. Conformément au processus historique que nous avons rappelé plus haut, Escolano rappelle que dans un premier temps, Jacques Ier fit rédiger des lois pour la capitale puis décida d'en élargir le champ d'application à la totalité du royaume :

Cumplido el Rey con las obligaciones de la Religión, y con las de la guerra, bolvió toda su atención a ilustrar la ciudad de Valencia, como cabeça que siempre havia sido de Reyno : y a quererle dar leyes de por sí, y forma de una independiente República. ¹⁷

Quelques lignes plus loin :

De parecer y voluntad de todos los sobredichos mandó publicar el libro de los Fueros y costumbres, con que universalmente se havia de bivar, assí en la ciudad y parte conquistada, como en lo restante del Reyno . ¹⁸

Enfin, le chapitre VII porte le titre suivant :

En que se prosigue la materia de las leyes que el Rey hizo para la nueva República de Valencia : de la contradicción que los Aragoneses le hizieron, assí que fuesse Reyno de por sí, como en bivar debaxo de aquellos nuevos fueros, y no de los suyos de Aragón [...]

Escolano intègre dans ces formulations les notions d'indépendance vis-à-vis des autres formations politiques de la couronne d'Aragon et de

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ *Ibidem*, col. 487.

¹⁸ *Ibidem*, col. 488.

ville capitale matrice de la construction institutionnelle du nouveau royaume. L'on constate par ailleurs que l'expression « *libre República* », qui s'applique tantôt à la seule ville de Valence, tantôt au royaume dans son ensemble, opère le même brouillage des limites des deux entités, urbaine et territoriale, que celle de « *ciudad y reino* ».

Il n'est pas donc neutre que la formule « *ciudad y reino* » de Valencia ait été utilisée à ce moment stratégique de la chronique où Escolano évoque la création politique du royaume et la première manifestation, par le monarque, d'une volonté de contrôle territorial consécutive à la conquête militaire du territoire.

À la fin du livre 3, Escolano interrompt le récit historique après l'évocation du bref règne de Pierre le Grand mort en 1285, neuf ans après Jacques Ier. Il s'en explique en ces termes :

Con lo escrito hasta la muerte del Rey don Pedro tenemos cumplido con él y con todos los Reyes de Aragón sus antecesores, y con el sumario que pretendemos de los acaecimientos de sus tiempos. Y a bien andar, havíamos en los libros que quedan desta primera década, de llevarlo adelante con los Reyes que reynaron después. Pero avremos por agora de cortar la hebra, por texer la descripción del **Reyno y ciudad de Valencia**, matizándola con la historia de los sucessos que en los siglos antiguos, y aun en los modernos passaron sobre cada pueblo y ciudad [...] ¹⁹

Faut-il donner un sens particulier à cette rupture dans l'architecture de la chronique ? Il semblerait que oui. Non pas pour des raisons historiques, car la mort de Pierre le grand ne représente pas une véritable rupture pour le royaume de Valence, mais plutôt pour obéir à un impératif didactique. L'objectif explique le choix par l'auteur d'une logique narrative différente de celle de la chronologie : la description du territoire, et de sa capitale, n'intervient que lorsque le royaume et la ville ont acquis leur organisation politique définitive, ou du moins, une forme assez proche de celle du temps de la rédaction de la chronique. Et dans le texte, cette forme est identifiée par une formule proche de l'expression consacrée de « *ciudad y reino* », à savoir, « *reino y ciudad* ».

19 *Ibidem*, col. 650-651.

La ville capitale au miroir de Rome et de Jérusalem

Avant d'énumérer les richesses de la faune et de la flore du royaume de Valence, Escolano en résume l'abondance au tout début du livre 4 en se référant à une série de médailles et de pièces conservées à différents endroits de la ville de Valence. L'évocation de ces objets, et des représentations qui y figurent, donne un tour particulier à cet éloge de l'espace naturel du royaume.

La première est une médaille romaine trouvée, aux dires de l'auteur, dans les ruines de Sagonte. Cette pièce représente, sur l'une de ses faces, une corne d'abondance sous laquelle est écrit en lettres majuscules VALENTIA. Escolano consacre un long développement à la description de la médaille, en insère une illustration dans le texte et explique longuement la valeur du symbole et son origine dans la mythologie antique avant de conclure, en toute logique, que la fertilité du royaume était un fait reconnu par les Romains ayant habité cette région.

À la suite, mais beaucoup plus rapidement, l'auteur mentionne l'existence de pièces de monnaie de l'époque du royaume maure sur lesquelles figure un rameau fleuri, symbole qui se trouve également sur une pièce frappée du temps de Jacques Ier. Enfin, Escolano se réfère à trois deniers conservés à la cathédrale de Valence portant le même symbole du rameau fleuri et qui sont censés faire partie des trente deniers reçus par Judas pour le prix de sa trahison. L'auteur indique que de telles pièces circulaient en Palestine, territoire connu pour son abondance :

Y se muestra que corría aquella moneda por la Palestina. Para que ella y nuestro Reyno se correspondan en todo y podamos llamarles yualmente tierras de Promisión. Este renombre mereció la Palestina, por ser tan grassa, que manava leche y miel ; y que con ser montañosa, y de sierras tan encaramadas, en los llanos era fertilísima [...] Todo esto campea en la nuestra Valencia.²⁰

20 *Ibidem*, lib.4, col 658-659.

Y se muestra que corría aquella moneda por la Palestina. Para que ella y nuestro Reyno se correspondan en todo y podamos llamarles ygualmente tierras de Promisión. Este renombre mereció la Palestina, por ser tan grassa, que manava leche y miel ; y que con ser montañosa, y de sierras tan encaramadas, en los llanos era fertilísima [...] Todo esto campea en la nuestra Valencia.²¹

À la suite de ce passage, commence la description des richesses du royaume, suivies de celles de sa capitale. La description a été ainsi précédée et, sans doute, orientée par une double référence mythico-historique : Rome et la Terre promise. L'on relèvera que dans la citation précédente, alors que de toute évidence, il s'agit des richesses du royaume et non pas de celles de la ville, Escolano fait le choix d'écrire le nom de Valencia qui, employé seul, ne peut que désigner la ville qui se trouve ainsi parée de toutes les qualités du royaume.

Cela me conduit à considérer que, bien qu'elle ne soit pas nommée, la présence de Jérusalem, implicite, est directement convoquée par la référence à la Palestine. De la même façon, Rome semble suggérer l'empire, Deux capitales, deux territoires à la forte charge symbolique s'il en est, au miroir desquels Escolano construit son éloge de la « *ciudad y reino* » de Valence.

En effet, dans ce même livre 4, après avoir évoqué les richesses naturelles de cette nouvelle Palestine qu'est le royaume de Valence (chap. I à VIII) Escolano consacre la presque totalité des chapitres suivants (IX à XXIV) à la ville de Valence. La description de la ville, et plus précisément de ses différentes institutions religieuses, aussi nombreuses qu'à Rome, occupera la totalité du livre 5.

La description de la ville de Valence s'ouvre par un chapitre (IX) dont le titre indique que l'auteur va traiter du nom de la capitale. Les premières lignes sont consacrées à rappeler que Valence est une sorte de capitale naturelle du royaume :

Queriendo Solino Polyhistor²² tratar de la descripción del mundo, le pareció començar por la ciudad de Roma : y no, como el mismo

21 *Ibidem*, lib 4, col 658-659.

22 Il s'agit du géographe romain Iulius Solinus (III^e siècle) à qui est attribuée une description du monde et des peuples intitulée *Polyhistor*.

lo advierte, porque ella fuesse la primera en orden de sitio, sino por guardar el de los Pintores, que para pintar el retrato de un hombre debujan primero su rostro y cabeça ; [...] llegándose ya el tiempo de escrevir de la costa de nuestro mar, y de los pueblos marítimos, me ha parecido echarme de golfo lançado en la ciudad cabeça de todo el Reyno, haziendo lo mesmo que el arte de pintar : o si quiera guardando el nivel de naturaleza en la formación del hombre, que lo primero a que da vida es el corazón, como a venero della. Porque si queremos medir con un compás el asiento de Valencia, hallaremos que como el corazón ocupa el medio del cuerpo, ella está situada en mitad del Reyno ; haziendo desde allí ygualmente este oficio, como imbiar vida, leyes, y gobierno a todos sus pueblos.²³

Plusieurs éléments sont repris ici en cascade : tout d'abord la référence à Rome, puis l'idée qu'à l'instar de Rome, Valence occupe naturellement la place de la capitale au cœur de son royaume, enfin, la fonction matricielle de la capitale source de vie et de lois pour les autres villes du royaume, à l'image du cœur irriguant le reste du corps. Une ville donc, qui gouverne et nourrit la totalité de son royaume.

Dans les lignes suivantes, Escolano procède à une double identification entre Valence et Rome fondée sur des récits quelque peu fantaisistes et des étymologies plus que douteuses. L'auteur lui-même montre qu'il n'est pas totalement convaincu de la véracité des informations : « *refiere Solino que algunos dixeron...* », « *Annio Viterbiense en el Suplemento de Manetón, siguiendo siempre su fingida vereda de los Reyes de España...* ». Mais peu importe, il les réfère. Il s'agit tout d'abord de la légende du premier nom de Rome, secret jalousement gardé par quelques prêtres. Ainsi, selon le géographe Solinus, le premier nom de Rome fut Valentia, puis les habitants de la ville décidèrent de le changer et choisirent celui de Roma, qui viendrait du grec Romi ou Roma, dont le sens serait identique à celui de Valentia. Ensuite, d'après Annio Viterbiense, et d'autres chroniqueurs, la ville espagnole de Valence aurait été fondée par un roi du nom de Romo qui l'aurait nommée Roma, mais les Romains, jaloux, la conquièrent et lui donnèrent le nom de Valencia.

Enfin, Escolano résume son propos de la façon suivante :

23 ESCOLANO, lib. 4, col 733-734.

Y como luego la experiencia les [a los romanos] mostrasse que los divinos ingenios de los hijos desta ciudad, acompañados de un peregrino valor de cuerpo y alma, les podía ser de grande ayuda para la dilatación de su imperio, assí en paz como en guerra, y assí por tierra como por mar ; y que por haver crecido en multitud de vezinos (a la fama de su riqueza,) y por ser naturalmente madre de forasteros, junto con una inclinación singular a cosas de piedad y Religión, parecía un bivo retrato de la gran Roma ; de considerada la subieron a colonia de Romanos con el nombre de Valencia, que era lo mesmo que llamarla Roma, con diferente vocablo.²⁴

Ce n'est qu'après avoir établi cette identification entre Rome et Valence qu'Escolano entreprend de décrire la capitale du royaume en commençant par l'évocation des différentes enceintes qui en délimitèrent le périmètre. Le chapitre X se réfère à la nouvelle enceinte édifiée peu après la conquête de la ville :

El modo que entonces se tuvo para crecer la nueva Valencia, fue que a imitación de los Romanos quando fundavan sus Colonias, se señaló con el sulco de un arado el nuevo sitio.²⁵

L'on ne multiplia pas les exemples qui établissent un lien très étroit entre la ville de Valence et Rome et son empire. Relevons simplement que les chapitres suivants de la description de la ville sont l'occasion de faire le recensement des vestiges du passé romain de la capitale du Turia, puis, dans le livre 5 de la chronique, des édifices et des institutions religieux. Rome étant le modèle d'unification politique, culturelle et religieuse appliquée, à partir d'une cité-État, à une fraction importante de l'espace européen, Valence apparaît, ici encore, comme la ville génératrice du royaume dont elle est la capitale.

Dans la suite de la chronique, la formule « *ciudad y reino* » est employée à d'autres moments du récit. Il s'agit de passages consacrés aux questions politiques, fiscales ou juridiques relatives au royaume ou à la capitale. Il en est ainsi au chapitre XXI du livre 4 où sont mentionnés les principaux impôts et taxes qui ressortissent au trésor royal, ainsi qu'au chapitre XXIII du livre 5 où l'auteur fait allusion au marquis de Mondéjar, don Diego Hurtado de Mendoza, vice-roi de « *la*

²⁴ *Ibidem*, col. 739-740.

²⁵ *Ibidem*, col. 759.

ciudad y reino de Valencia ». Enfin, les chapitres XXV et XXVIII portent les titres suivants : *Del Regimiento, Regidores, y forma de República de la ciudad y Reyno de Valencia* pour le premier, et *De lo que diferentes authores estrangeros sienten de la ciudad y Reyno de Valencia*.

Ces deux chapitres mêlent les informations relatives au royaume et celles qui sont propres à la ville. Qu'il s'agisse de l'énumération des institutions et des magistratures ou bien des écrits des auteurs étrangers, ville et royaume sont embrassés dans une même appellation englobante.

Conclusion

Dans cette œuvre de l'historiographie du premier âge baroque, la formule ambiguë, « *ciudad y reino de Valencia* », fait de la capitale du royaume la matrice d'un territoire qui lui était soumis. Cette appellation amplifie les qualités et brouille les limites de ces deux entités politiques que le texte confond ou distingue selon l'intention de l'auteur. L'expression, qui renvoie à l'acte fondateur de la ville et du royaume comme structures politiques, est employée par l'auteur de la chronique à certains endroits stratégiques de son texte. Des moments privilégiés où s'ébauche une vision finaliste de la nation valencienne découlant d'une lecture providentialiste de la création du royaume chrétien, où se construit l'image d'une capitale recueillant le rayonnement spirituel de Rome et de Jérusalem. Ville et territoire, capitale et royaume sont aussi (avant tout ?) le produit d'une construction idéologique.

